

Arrêté n°2023-75 portant nomination de M. Stéphane VAN DAMME aux fonctions de directeur du département d'Histoire

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment ses articles 4, 6 et 16 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment ses articles 18 et 19 ;

Vu l'arrêté n°2022-127 du 21 mars 2022 portant nomination de Mme Hélène BLAIS en qualité de directrice du département d'Histoire,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Monsieur Stéphane VAN DAMME, professeur des universités, est nommé directeur du département d'Histoire à compter du 1^{er} septembre 2023, en remplacement de Madame Hélène BLAIS appelée à d'autres fonctions.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL

Fait, le 01/09/2023

Le directeur

SIGNÉ

Frédéric WORMS